



VILLE DE  
**Millau**

www.millau.fr

**COMMUNE DE MILLAU**  
**EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, à la Halle Viaduc,  
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....35  
Présents.....27  
Votants.....33

**ETAIENT PRESENTS :** Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Thierry PEREZ-LAFONT, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Charlie MEDEIROS, Maguelone GUIBERT, Frédéric LAUR, Sophie TARROUX, Alain NAYRAC, Claude ASSIER, Flora GAVEN, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Karine HAUMAITRE,

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Madame PANIS**  
**Délibération numéro :**  
**2022/201**  
**“ L’assiette en baskets ” :**  
**ventilation de la subvention**  
**de l’Agence Régionale de**  
**Santé aux associations**  
**partenaires**

Nota - La Maire certifie que la convocation du conseil avait été établie le mardi 13 décembre 2022

La Maire

**ETAIENT EXCUSES :** Jean-Claude BENOIT, Catherine JOUVE, Séverine PEYRETOUT, Fabrice COINTOT, Lisa SUDRE, Thierry SOLIER, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC

**PROCURATIONS :** Jean-Claude BENOIT donne pouvoir à Michel DURAND, Catherine JOUVE donne pouvoir à Martine BACHELET, Séverine PEYRETOUT donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL, Fabrice COINTOT donne pouvoir à Patrick PES, Lisa SUDRE donne pouvoir à Jean-Pierre MAS, Thierry SOLIER donne pouvoir à Alain NAYRAC,

Monsieur Valentin ARTAL est élu en qualité de secrétaire de séance.

Madame CHABERT, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

*Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment pris en ses articles L.2121-29, L.1611-4 et L.2311-7*

*Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association,*

*Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment pris en ses articles 9.1 et 10,*

*Vu la décision modificative de l'ARS Occitanie N°2022/DSP/DF637/1.2.14 attribuant des crédits FIR d'un montant de 25 402 € au titre de l'année 2022 pour la mise en œuvre du programme d'actions “ L'assiette en baskets 2022 ”,*

*Vu le projet contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2022-2023 à conclure avec l'ARS et les projets de conventions avec les associations partenaires ci-annexés ;*

*Vu l'avis de la Commission Sports en date du 7 décembre 2022,*

Les subventions versées à titre exceptionnel, soit au titre d'actions, soit au titre des manifestations, sont concernées par ces dispositions,

Il est proposé de répartir entre les différentes structures ci-dessous la part de subvention attribuée par l'Agence Régionale de Santé qui correspond aux actions qu'elles doivent mettre en place :

Associations	Montant de la subvention	ACTIONS
CCAS Millau : crèche collective	2 010 €	<p><b><u>Petite enfance écologiste et motrice</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un potager à la crèche</li> <li>• Atelier cuisine en famille</li> <li>• Un challenge famille à mobilité douce</li> </ul>
Le Bar'Bouille	2 500 €	<p><b><u>Mon jardin au naturel</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation pour apprendre à jardiner au naturel.</li> <li>• Rendez-vous au jardin en famille.</li> <li>• Aménagement d'espace de loisir et de convivialité au jardin.</li> </ul>
Les Centres Sociaux Millau Tarn et Causses	8 112 €	<p><b><u>Sport et équilibre alimentaire, y a tout pour plaire</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux événements et rassemblements sportifs organisés sur le territoire</li> <li>• Initiation et découverte de plusieurs activités physiques</li> <li>• Atelier "équilibre alimentaire" construits autour de la confection d'un pique-nique, de la réalisation d'un carnet "mémo", de la rencontre avec les producteurs locaux</li> </ul> <p><b><u>Projet 3S</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité physique régulière (parcours vélo, trottinette, randonnée, escalade...)</li> <li>• Information sur les goûters et pique-niques équilibrés</li> <li>• Confection de repas</li> <li>• Activités sur le thème du bien-être pour les ados (sophrologie, yoga, soins corporels...)</li> </ul> <p><b><u>Stages sportifs et pique-nique "entr'adultes"</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stages sportifs en relation avec les clubs sportifs du territoire ou animés par des éducateurs sportifs diplômés.</li> <li>• Une journée "pique-nique équilibré"</li> </ul> <p><b><u>Petits déjeuners équilibrés de saison</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quatre petits déjeuners organisés pour les familles du quartier à l'occasion du changement de saisons</li> <li>• Sensibilisation et éducation à l'équilibre alimentaire au moment de ces petits déjeuners</li> </ul> <p><b><u>Mon alimentation, j'équilibre</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de petits déjeuners équilibrés pour les familles et l'école du quartier</li> <li>• Une expo en extérieur sur le thème du goûter équilibré</li> <li>• Une soirée "soupe"</li> </ul> <p><b><u>Sport au féminin</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 séances d'activité physique</li> <li>• Une journée conviviale en famille avec repas et activité physique</li> </ul>

MJC Millau	1 080 €	<u><b>L'assiette en baskets à la MJC</b></u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Goûter équilibré après les séances sportives</li> <li>• Ateliers diététiques</li> <li>• Formation des animateurs en éducation pour la santé et à la culture d'un potager.</li> <li>• Création de bacs potagers sur le lieu d'accueil</li> <li>• Atelier cuisine /sport</li> </ul>
Association Mill'autisme	1 000 €	<u><b>Mill'autisme</b></u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 séances de sport accompagnées par un éducateur spécialisé</li> <li>• 4 ateliers cuisine pour découvrir de nouveaux aliments</li> </ul>
Les jardins du Chayran	2 000 €	<u><b>Ma santé au travail</b></u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation à l'ensemble de l'équipe sur la pertinence du réveil musculaire</li> <li>• Réveil musculaire quotidien soutenu par un coach sportif des activités physiques adaptées.</li> <li>• Des ateliers cuisine animés par une diététicienne pour tous les salariés</li> </ul>
Association Myriade	2 000 €	<u><b>Vivre et faire vivre le jardin</b></u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire vivre le jardin partagé</li> <li>• Rencontre régulière au jardin, échange de graines et de plants</li> </ul>
Communauté de Communes Millau grands Causses	700 €	<u><b>Mon été à la piscine</b></u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil de familles très éloignées de la pratique de la natation à la piscine de Millau dans un cadre sécurisé et convivial (10 séances pour l'été 2022)</li> <li>• Suivi d'un goûter équilibré à base de fruits de saison</li> </ul>
Ville de Millau	6 000€	<u><b>Service éducation jeunesse</b></u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Centre de loisir louis Bonniol</u> :2000 €</li> <li>• <u>Chantier jeunes</u>: 1500€</li> </ul> <u><b>Service sport santé</b></u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Ville active PNNS à l'école</u> : 2500€</li> </ul>
	<b>25 402 €</b>	

Chaque action donne lieu à la signature d'une convention fixant les engagements de chacune des parties pour le versement de la subvention au titre de 2022.

Le delta, soit 6 000 €, entre les aides versées aux associations et la totalité de la subvention (25 402 €) attribuée par l'Agence Régionale de Santé sert à financer la participation des différents services de la Ville (éducation, jeunesse, sports, ...) au programme " L'assiette en baskets ".

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

1. **D'attribuer** les subventions suivantes dans le cadre du programme "L'assiette en baskets 2022"

CCAS Crèche collective	2 010 €
Centres Sociaux Millau Tarn et Causses	8 112 €
Les jardins du Chayran	2 000 €
Myriade	2 000 €
Le Bar' Bouille	2 500 €
Association Mill'autisme	1 000 €
MJC Millau	1 080 €
Communauté de Communes Millau Grands Causses	700 €
Ville de Millau "service éducation jeunesse"	3 500 €
Ville de Millau "service sport santé"	2 500€

2. **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant délégué à signer le contrat pluriannuel d'objectif et de moyens 2022-2023 avec l'ARS, les conventions avec les associations partenaires listées dans le tableau ci-dessus pour leurs actions dans le cadre de « l'assiette en baskets 2022 » ainsi que les avenants à intervenir et à accomplir toutes les démarches en découlant
3. **D'imputer** les crédits correspondants au budget 2022 TS 162 – Fonction 512 – Nature 7478

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

**Emmanuelle GAZEL**

La Maire de Millau

La Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Acte rendu exécutoire après :

- dépôt en préfecture le 21/12/2022
- publication le 22/12/2022